

Pour une meilleure lecture, consulter ce mail dans votre navigateur... Cliquez ici.



La newsletter VeA

Première association multimarque de France

Newsletter 193 - 20 janvier 2026 - Vincennes en Anciennes

Nous vous invitons à cliquer sur les images pour les agrandir.

SOMMAIRE

L'édito

- Le prochain rendez-vous
- La TRAVERSÉE de PARIS
- NOTRE nouveau partenaire
- RETROMOBILE 2026
- Les ampoules LED

- Le rassemblement du 4 janvier
- Un pilote, une voiture
- Le calendrier de nos sorties
- Cotisation 2026

Vous pouvez cliquer sur le titre ci-dessus et revenir ensuite ici en cliquant sur SOMMAIRE.

ÉDITO

Cher(e) [First Name]

Le bureau et le conseil d'administration se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2026 et surtout la santé.

Que cette année vous permette de bien profiter de vos anciennes.

Nous sommes dans la dernière ligne droite de la préparation de la Traversée de Paris. La météo s'annonce élémentaire pour un mois de janvier et surtout sans pluie. Vous pouvez encore vous inscrire, il reste quelques places.

Rétromobile, nous demande d'organiser une **exposition de 25 voitures le samedi 31 janvier de 9h à 17h** devant le hall 7 comme chaque année. Vous pouvez proposer votre véhicule en cliquant sur ce [lien](#). Ce lien vous dirige sur notre billetterie en ligne mais vous n'aurez rien à payer.

Si votre voiture est sélectionnée vous bénéficierez de 2 billets gratuits.

Bien passionnément



Thierry BRIET
Président
thierry.briet@vea.paris
06 33 80 31 91

[SOMMAIRE...](#)

PROCHAIN RENDEZ-VOUS Esplanade du château de Vincennes

Toutes les **PEUGEOT des séries 200**
seront les vedettes du parvis !



[SOMMAIRE...](#)

La TRAVERSÉE de PARIS hivernale 2026

Tous les détails dans la lettre flash spéciale.

20^e Traversée de Paris en véhicules d'époque

DIMANCHE 25 JANVIER 2026

AXA

Passion

traversée PARIS

VeA

ASPENGROUP

ASPEN - MARLINE

les places populaires

Nous donnons rendez-vous au public passionné sur le parvis sud du Château de Vincennes à partir de 7 h 30.

www.vincennesenanciennes.com

REUNION

AXO PARIS

CLASSIC EXPERT

COMPTON

EXTEMO

CNA

VINCENNES

Billetterie en ligne

Bulletin papier reçu

Bulletin papier versé

[SOMMAIRE...](#)

Nouveau partenaire

Nous vous annonçons notre partenariat à partir de 2026 avec Motul reconnu par le moteur de nos anciennes ou autres.

Fondée en 1853, Motul est une société française de dimension internationale, spécialisée dans la formulation, la production et la distribution de lubrifiants haute-performance. Spécialiste des lubrifiants synthétiques, la marque a lancé en 1971 le tout premier lubrifiant multigrade 100% synthèse, son « produit phare » Motul 300V. Au fil des ans, Motul a acquis une renommée mondiale en tant que fournisseur officiel d'un grand nombre d'écuries et de constructeurs du sport mécanique. L'entreprise reste aujourd'hui un partenaire incontournable de compétitions internationales emblématiques telles que le Dakar, les 24 Heures du Mans (voitures, motos), le MotoGP et bien d'autres.

Pionnier dans son secteur, Motul a toujours placé l'innovation et le progrès au cœur de sa stratégie. Face à un monde en pleine mutation, l'entreprise diversifie aujourd'hui son activité en faveur d'une mobilité plus responsable.

[Cliquez pour accéder au site de Motul](#)

[SOMMAIRE...](#)

SALON RETROMOBILE du 28 janvier au 1^{er} février

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à RETROMOBILE
Hall 7.1, stand M60

[Réservez dès maintenant sur la billetterie officielle.](#)

Dans le cadre du programme JEUNE GÉNÉRATION,
la FFVE proposera des visites guidées à Rétromobile
pour les jeunes (de 18 à 26 ans).

Ces visites auront lieu les vendredi à 14 h, samedi à 14 h et dimanche à 11 h.
Les jeunes pourront continuer la visite, dans le salon, le reste de la journée.

Jeunes générations

Inscrivez-vous aux VISITES GUIDÉES à Rétromobile

Vendredi 30/01 - 14h

Samedi 31/01 - 14h

Dimanche 01/02 - 11h

*Billetterie offerte

Si vous avez entre 18 et 26 ans, vous pourrez vous inscrire
prochainement sur le Facebook de la FFVE.
Attention, les places sont limitées !

[SOMMAIRE...](#)

LES AMPOULES « LED » sont-elles conformes à la réglementation ?

Comme nous le précisions lors de notre précédente NEWSLETTER, des modifications techniques peuvent entraîner des sanctions, affecter la couverture d'assurance en cas d'accident et compliquer la revente du véhicule.

Qu'en est-il de l'installation d'ampoules LED ? Voici la réponse de Jean-François d'ANCONNA, spécialiste dans le domaine.

Le LED, cela ne constitue pas une modification structurelle à proprement parlé, mais simplement une modification de la technologie d'éclairage d'une ampoule, et non la modification de l'emplacement des phares ou des feux, ou des autres appareils d'éclairage du véhicule. Cela pourrait se comparer à l'usage de l'amiante dans les plaquettes de freins d'origine, que l'on a remplacé par un autre composant au fil des ans. Le RETROFIT de la technologie d'éclairage est d'usage autorisé par la loi, et il existe de produits LED homologués par les MINES - La liste des véhicules homologables est présente sur les sites de PHILIPS et OSRAM, ainsi que sur le notre à la rubrique adhoc, (Osram Homologuées).

Il faut comprendre que ce n'est pas l'ampoule LED seule qui est homologuée, mais le couple PHARE + AMPOULE. C'est la raison pour laquelle l'homologation n'est pas universelle, mais individuelle.

L'utilisation de LED sur un véhicule n'est donc pas interdite, puisque le législateur l'autorise sous certaines conditions. Cependant, sur les véhicules très anciens, nous vivons un dilemme : les éclairages d'origine ne sont plus suffisamment performants, et les homologations ne sont actuellement pas possibles (en FRANCE) car la loi stipule que ne peuvent pas être homologués les véhicules dont la production a cessé depuis plus de 10 ans (info issue du texte des mines). Alors nous avons le choix entre rester dans le noir ou presque et prendre des risques sur les routes de nuit ou être contrevenants, mais, en sécurité et bien éclairés ! En synthèse, ce n'est pas complètement interdit, mais pas complètement autorisé !

Le plus important étant de s'équiper avec du matériel de qualité n'ayant pas de risque d'éblouissement des automobilistes d'en face, et de bien penser à régler la hauteur des phares avant de prendre la route. Le bon sens doit primer sur les errances législatives.

Jean-François d'ANCONNA
LASER CAR France www.lasercar.fr

NDLR : LASER CAR FRANCE sera à RETROMOBILE Hall 7-1 stand K025

[SOMMAIRE...](#)

LE RASSEMBLEMENT DU 4 JANVIER

En ce dimanche 4 janvier, les collectionneurs de RENAULT nous ont offert un bel échantillon de modèles à contempler dont un exceptionnelle Primaquatre de 1936.

Au total, une trentaine de voitures mythiques était au rendez-vous : des 4CV, des R5 puis des R16 et des Renault 20 et 30, etc. A côté de ces productions anciennes plusieurs Twingo et autres Clio semblaient bien actuelles. Mais il va falloir s'habituer à leur présence. En effet, les premières séries sortent d'usine il y a plus de trente ans déjà et peuvent être considérées comme des pièces de collection.

Outre les possesseurs de RENAULT une centaine d'adhérents ont également exposé leurs voitures sur l'esplanade en ce début d'année. Et comme chaque fois, ce fut l'occasion de voir des véhicules rares comme une Bricklin SV1 de 1974, à ne pas confondre avec la Delorean exposée le mois précédent dont les seuls points communs, outre une carrière éphémère, sont le design futuriste pour l'époque et les portes « papillon ».

Parmi les autos présentes chaque mois, certaines attirent plus ou moins les regards. Mais les visiteurs sur l'esplanade ne s'y trompent pas, et apprécient ce mélange pas de marques et des styles si bien que l'attrait pour ces rassemblements ne faiblit pas, bien au contraire, même en dépit d'un froid glacial.

Car l'hiver était bien là en cette matinée ensoleillée avec une température proche de zéro. Les bonnets étaient donc de rigueur et, pour certains, ce fut l'occasion de s'entraîner au « planté de neige » peut-être pour mieux « s'alourdir » entre les voitures !

Quant à ceux qui rêvent d'une arrivée triomphale en Mini Cooper au rallye de Monte Carlo le 25 janvier prochain, n'oubliez pas que le même jour la 26^e Traversée de Paris hivernale vous attend, mais sans neige ni verglas. Espérons-le !

[Toutes les photos en cliquant ce lien](#)

Philippe GUIBERT

Administrateur

Rédacteur Newsletter

philippe.guibert@vea.paris

[SOMMAIRE...](#)

UN PILOTE, UNE VOITURE MICHEL et sa PONTIAC « Firebird »

Michel n'est pas un nouvel adhérent. Mais sa PONTIAC Firebird de 1996 fait partie de ces modèles qui accèdent cette année à la « cour des grandes » en passant le cap des trente ans.

De quel modèle de « Firebird » s'agit-il précisément ? C'est une « Firebird » cabriolet de 1996 de 3,8 litres de cylindrée et dotée d'un V6 de 200 chevaux. J'en avais envie tout simplement pour le « rêve américain ». Ce fut ma première voiture de collection. J'ai été séduit par le fait qu'elle soit cabriolet mais aussi pour sa livrée bleue avec ses 2 bandes blanches.

Est-ce une acquisition récente ? J'en ai fait l'acquisition en juillet 2019 auprès d'un particulier. Depuis, j'ai participé avec elle à l'US Motor Show sur l'autodrome de Montlhéry et puis le l'expose dans différents endroits comme lors des journées à la pépinière Laplace. Elle a tellement de succès qu'elle sert beaucoup lors des mariages de nos proches.

Avez-vous réalisé des travaux ? Oui, la pompe à eau, la direction assistée ainsi que la boîte de vitesses à la suite d'une panne. La boîte de vitesses s'est mise à patiner sur l'autoroute en revenant du Crotoy. Nous sommes vite passés de 130 km/h à 70 km/h avec des camions qui nous pressaient d'avancer alors qu'il faisait nuit et la voiture ne possédait pas de feux de détresse.

Dans quelles circonstances profitez-vous de votre voiture ? En premier lieu, je profite de ce cabriolet pour admirer Paris, mais aussi la campagne avec des odeurs d'été bien sûr. Tout en attendant de faire des courses à la pépinière Laplace et Libertes du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de circulation sur dompteur par autorité d'interdiction vous concernant nous adresser en email organisation@vea.paris newsletter@vea.paris inscription@vea.paris

Vous avez une autre voiture étonnante, n'est-ce pas ? Oui, l'ATLA dont il a été question dans cette même rubrique en juin 2023 et avec laquelle je participais jusqu'à présent aux rassemblements de Vincennes en Anciennes. Mais, j'ai hâte de pouvoir présenter désormais ma Pontiac sur le parvis du château de Vincennes !

Propos recueillis par

Philippe GUIBERT

Administrateur

Rédacteur Newsletter

philippe.guibert@vea.paris

(Photos : Michel Bernard / Ph. Guibert)

[SOMMAIRE...](#)

CALENDRIER DE NOS SORTIES

Premier semestre 2026

Dimanche 25 janvier
--- Traversée de Paris ---

Dimanche 8 février
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 1 mars
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 5 avril
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 3 mai
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 7 juin
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Second semestre 2026

Dimanche 5 juillet
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 19 juillet
--- Traversée de Paris ---

Dimanche 6 septembre
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 4 octobre
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 1 novembre
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

Dimanche 6 décembre
Rassemblement mensuel parvis sud du château de Vincennes*

* Sous réserve des autorisations nécessaires à l'organisation.
Calendrier non contractuel, ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cas d'impératif.

[SOMMAIRE...](#)

MISE À JOUR DE NOTRE FICHIER

Notre fichier est précis. Nous le tenons à jour. Il nous sert de lien avec les membres de l'association. Il nous permet de vous envoyer par courrier votre carte d'adhérent lors de votre adhésion ou son renouvellement, de vous adresser cette newsletter, en cas d'urgence de vous adresser des SMS et enfin surtout d'entretenir un contact.

Mais ce fichier n'a d'intérêt que s'il est à jour. Nos membres déménagent très peu, mais cela arrive. Il y a aussi des modifications d'adresse mail. Il est donc important de nous tenir au courant de ces changements. Par chèque adressé à : VeA - 5 rue Charles Fournier - 77500 CHELLES

Dans ces 4 cas, votre carte vous sera envoyée par courrier.

Lors de nos réunions :

- Par carte bancaire (nous aurons un terminal sur place avec ou sans contact).
- Par chèque.
- En espèces.

Nous vous remettrons alors votre carte sur place, pour les anciens adhérents.

[Bulletin d'inscription](#) [Inscription en ligne](#)

Marie-Pierre BRIET
Trésorière de VeA
marie-pierre.briet@vea.paris
06 70 44 12 31

[Charte de bonne conduite...](#)

[SOMMAIRE...](#)

LES ALBUMS PHOTOS DE 2009 À 2024...

Retrouvez facilement les anciens albums photos de nos manifestations.

Sur la page d'accueil du site « Vincennes en Anciennes », cliquez sur l'onglet « Archives photos », puis, il suffit de choisir l'année et la manifestation correspondante.

AXA Collection partenaire de Vincennes en Anciennes

Decouvrez notre offre

ASPENGROUP

ASPEN - MARLINE

BELGOM

Belgomet

Metal

157

Les véhicules d'époque

IMPORTANT

Pour nous contacter vous devez utiliser le : 06 33 80 31 91 (mobile de Vincennes en Anciennes)

Pour contacter Vincennes en Anciennes, vous pouvez utiliser : organisation@vea.paris newsletter@vea.paris inscription@vea.paris

ou les adresses des "Acteurs de VeA"

AVIS
Nous respectons la Loi "Informatique et liberté" nous ne communiquons pas vos données personnelles à des tiers. Nous ne sommes pas des professionnels de l'Internet, mais si nous pouvons identifier la source de vos envois non sollicités, nous pourrions vous adresser des lettres de motivation pour vous inscrire à nos événements. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

[Adhésion 2026](#) [Les acteurs de VeA](#) [Le calendrier](#)

[Se désabonner](#) | [Signaler un spam](#)

Association Vincennes en Anciennes
Maison des Associations, BP 123 - 94304 VINCENNES CEDEX - FRANCE
06 33 80 31 91
Droits d'auteur © 2024 tous droits réservés

Envoyé avec le logiciel ActiveMail